

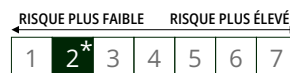
CARMIGNAC CREDIT 2031

FCP DE DROIT FRANÇAIS



VISIBILITÉ ET DIVERSIFICATION POUR INVESTIR SUR LES MARCHÉS DU CRÉDIT

La durée recommandée de placement est depuis la date de lancement jusqu'à la date d'échéance, le 31 octobre 2031.



Classification SFDR** :

Article **8**

Carmignac Credit 2031 est un Fonds obligataire à échéance (UCITS) mettant en œuvre une stratégie de portage sur les marchés du crédit. Grâce à un objectif de performance cible⁽¹⁾, une date de maturité préétablie et une sélection rigoureuse et diversifiée des émetteurs, le Fonds offre aux investisseurs de la visibilité sur leur placement. Carmignac Credit 2031 a un objectif de performance annualisée entre sa date de création, le 31 décembre 2024, et sa date d'échéance, le 31 octobre 2031, tel que défini dans le prospectus pour chaque catégorie de parts (supérieure à 2,78 % pour la part A EUR Acc). *L'objectif du Fonds ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du Fonds, la performance n'est pas garantie.*

POINTS CLÉS

Une stratégie de portage à échéance 2031 adaptée à un environnement de taux d'intérêt élevés et offrant de la visibilité sur les marchés du crédit à l'échelle mondiale⁽¹⁾.

Un processus d'investissement fondé sur des convictions cherchant à identifier les primes attractives sur les différents segments de l'univers du crédit pour construire un portefeuille diversifié mais sélectif.

Des risques décroissants au fil du temps et gérés rigoureusement, grâce à la date d'échéance fixe et une couverture systématique du risque de change.

Une expertise solide des marchés du crédit: le Fonds bénéficie de l'expérience éprouvée de son équipe de gestion et de leurs connaissances complémentaires de l'ensemble de l'univers du crédit.

UNE SÉLECTION RIGoureuse DES ÉMETTEURS AU SEIN D'UN UNIVERS D'INVESTISSEMENT GLOBAL

Carmignac Credit 2031 a accès à l'ensemble de l'univers du crédit : il peut investir au sein des marchés développés et des marchés émergents, dans des titres présentant divers profils rendement/risque. Pour honorer son objectif de gestion, le Fonds affiche une notation moyenne dite « investment grade », assurant la bonne qualité des émetteurs composant le portefeuille et un risque de défaut limité.

Allocation « Investment Grade »

Maximum 100 %

Allocation « High Yield⁽³⁾ »

Maximum 50 %

Exposition devises

Couverte - Euro

Allocation emprunts privés émergents⁽²⁾

Maximum 30 %

Crédit structuré

Maximum 40 %

Notation moyenne

Minimum BBB- ou de notation jugée équivalente par la société de gestion

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

CRÉDIT : Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. **TAUX D'INTÉRÊT :** Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt. **LIQUIDITÉ :** Les dérèglements de marché ponctuels peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le Fonds sera amené à liquider, initier ou modifier ses positions. **GESTION DISCRÉTIONNAIRE :** L'anticipation de l'évolution des marchés financiers faite par la société de gestion a un impact direct sur la performance du Fonds qui dépend des titres sélectionnés.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

Date de lancement : 31 décembre 2024

Objectif : L'objectif de gestion du Fonds est d'offrir une performance annualisée, nette de frais de gestion, constatée entre la date de création du Fonds et la date d'échéance (le 31 octobre 2031), supérieure à :

- Pour la part A EUR Acc : 2,78 % ;
- Pour la part AW EUR Acc : 2,48 % ;
- Pour la part F EUR Acc : 3,28 % ;
- Pour la part FW EUR Acc : 2,98 %.

Cette performance, générée principalement par une stratégie de portage obligataire, s'entend nette de frais de gestion, de frais de couverture de change, d'estimations de défauts, et d'éventuelles moins-values réalisées lors de la revente de certains instruments avant leur maturité. Cet objectif est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par le gérant au moment de la création du fonds, et n'est valable qu'en cas de souscription à ce moment. En cas de souscription ultérieure, la performance dépendra des conditions de marché prévalant à ce moment, qui ne peuvent être anticipées, et pourraient donc conduire à une performance différente.

Cet objectif ne constitue pas une promesse de rendement. La situation financière réelle des émetteurs peut être moins bonne que prévue, ce qui peut avoir pour conséquence une diminution de la performance du fonds.

CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	Politique de distribution	Minimum de souscription initiale ⁽⁴⁾
A EUR Acc	31/12/2024	CARMRA FP	FR001400U4S3	Capitalisation	—
F EUR Acc	31/12/2024	CACR31F FP	FR001400U4U9	Capitalisation	—
AW EUR Acc	31/12/2024	CACR3AW FP	FR001400U4W5	Capitalisation	—
FW EUR Acc	31/12/2024	CAMCRFW FP	FR001400U4Y1	Capitalisation	—

(4) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.carmignac.com

FRAIS

Parts	Coûts ponctuels		Coûts annuels		Coûts accessoires ⁽⁵⁾
	Coûts d'entrée	Coûts de sortie	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Coûts de transaction	Commissions liées aux résultats
A EUR Acc	Max. 1%	—	1.14%	0.06%	20%
F EUR Acc	—	—	0.64%	0.06%	20%
AW EUR Acc	Max. 1%	—	1.44%	0.06%	—
FW EUR Acc	—	—	0.94%	0.06%	—

(5) Prélevés sous certaines conditions.

Coûts d'entrée : Coût ponctuel à payer au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels. **Coûts de sortie :** Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit. **Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation :** Estimation basée sur les coûts réels au cours de l'année dernière. **Coûts de transaction :** Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. **Commissions liées aux résultats :** Pourcentage maximum de la surperformance lorsque la part surperforme son objectif de performance annualisée pendant la période de performance. La sous-performance est récupérée pendant 5 ans. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement.

ÉQUIPE DE GESTION



P. Verlé

F. Viros

A. Deneuve

L'équipe de gestion est susceptible d'évoluer au cours de la vie du Fonds.



11/2025

* Pour la part Carmignac Credit 2031 A EUR Acc. Echelle de risque du KID (Document d'Informations Clés). Le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps. ** Le Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) 2019/2088 est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : « Article 8 » qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, « Article 9 » qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables, ou « Article 6 » qui n'ont pas nécessairement d'objectif de durabilité. La classification SFDR des Fonds peut évoluer dans le temps. Pour plus d'informations, visitez : <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj?locale=fr>. (1) Veuillez consulter le verso de ce document ou le prospectus du Fonds pour plus d'informations concernant l'objectif de gestion. Il ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du Fonds, la performance n'est pas garantie. (2) Investissement dans des obligations d'émetteurs publics ou privés de pays hors OCDE, dont les marchés émergents. (3) Les obligations dites « High Yield » sont des titres spéculatifs.

INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 30/01/2026. La référence à un classement ou à un prix ne préjuge pas des classements ou des prix futurs de ces OPC ou de la société de gestion.

Ce document n'a pas été soumis à la validation de la FSMA. Il est destiné aux professionnels uniquement. Ce document ne peut être reproduit en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue pas un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis.

?L'accès au Fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person » selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et/ou FATCA. Le Fonds présente un risque de perte en capital. Les risques, les frais courants et les autres frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du Fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur simple demande auprès de la Société de Gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.fr/fr_FR/informations-reglementaires. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant : https://www.carmignac.com/en_US.

CARMIGNAC GESTION, 24, place Vendôme - F - 75001 Paris - Tél : (+33) 01 42 86 53 35

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF. SA au capital de 13 500 000 € - RCS Paris B 349 501 676

CARMIGNAC GESTION Luxembourg, City Link - 7, rue de la Chapelle - L-1325 Luxembourg - Tél : (+352) 46 70 60 1

Filiale de Carmignac Gestion - Société de gestion de fonds d'investissement agréée par la CSSF. SA au capital de 23 000 000 € - RCS Luxembourg B67549

COMMUNICATION PUBLICITAIRE - Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement.